

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND:30938

Déclaration de Maladie : N° P19- 0020682

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : CH1AD18 873

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHIADM HEDDA

Date de naissance :

25/6/47

Adresse :

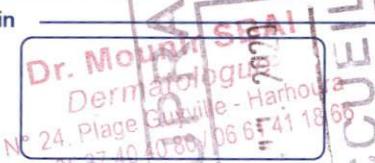
Tél. : 0661344798

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/07/2010

Nom et prénom du malade : Ch. K. H. Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dentiste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
	KNS		500	<p>DR. Mounir SBAT</p> <p>Dermatologue</p> <p>N° 21, Plage Guyville - El khoura</p> <p>Tél: 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Jnane Souissi Dr. MADOU Boukhaina Jnane Souissi N°14, Imm.E, Local M. cent Souissi / Rabat / Tél : 05 37 63 04 04 : 05 37 63 04 04 - INPE : 102070422	24/02/20	69570

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				</td

Dr. Mounir Sbai

Spécialiste en dermatologie

Dermatologie esthétique

Pathologie de l'ongle et cheveux

Laser Dermatologique

Ex. directeur de l'Hôpital Aïn Chok



الدكتور منير السباعي

أخصائي أمراض جلدية

أمراض الشعر والأظافر

ليزر

تجميل

مدير ساقى چمستشفى عين الشق

24/02/2020

Harhoura, le :

Ordonnance

CHIADMI Mekki

165,00 1 - Dermagor Psocalm gel
toilette du corps bien rincer

293,60 2 - Isis Pharma Urelea 10
une fois par jour sur la peau

198,00 3 - Xerolys 50
une fois par jour sur la lésion du visage

39,70 4 - Fucidine pommade
une fois par jour sur les verrues du visage pendant 07
jours

695,70

Pharmacie Jnane Souissi
Dr. HMADOU Bouthaina

Secteur Jnane Souissi, N°14, Imm.E, Local M.1
Birkacem Souissi / Rabat / Tél : 05 37 63 04 01
ICE : 00211559300058 - INPE : 102070422

Dr. Mounir SBAI
Dermatologue
N° 24, Plage Guyville - Harhoura
Tél : 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66

تجزئة دينيا رقم 24 شاطئ كيفيل الهرهورة - تمارة

Tél.: 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66 - E-mail: dermatologieharhoura@gmail.com

IF : 40264991 - CNSS : 8612170 - INPE : 101171403 - ICE : 001754182000052

Dr. Mounir Sbai

Spécialiste en dermatologie

Dermatologie esthétique

Pathologie de l'ongle et cheveux

Laser Dermatologique

Ex. directeur de l'Hôpital Aïn Chok



الدكتور منير السباعي

أخصائي أمراض جلدية

أمراض الشعر والأظافر

ليزر

تجميل

مدير سابق بمستشفى عين الشق

29 JAN. 2020

Dr Mekka Ath'ADM

1

Procalm gel

flacon de corps bien rincer

2

Isis pharma Isorela 10

appliquer sur le corps

3

Xerolys 50

1 flacon
15 gr

sur la peau de

Dr. Mounir SBAI
Dermatologue

N° 24, Plage Guyville - Harhoura

Tél : 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66

بعد مرور 15 يوما عن التشخيص يبدي عن كل استشارة

تجزئة دينيا رقم 24 شاطئ كيفيل الهرهورة - مeara

Tél.: 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66 - E-mail: dermatologieharhoura@gmail.com

IF : 40264991 - CNSS : 8612170 - INPE : 101171403 - ICE : 001754182000052

Dr. Mounir Sbai

Spécialiste en dermatologie

Dermatologie esthétique

Pathologie de l'ongle et cheveux

Laser Dermatologique

Ex. directeur de l'Hôpital Aïn Chok



الدكتور منير السباعي

أخصائي أمراض جلدية

أمراض الشعر والأظافر

ليزر

تجميل

مدير سابق بمستشفى عين الشق

Témara, le : 24 FEV 2020

Note d'honoraires

Je soussigné, Dr Mounir SBAI déclare avoir reçu le

montant de *cinquante dhs*
(..... 500 ... Dhs) de la part de M./Mme.....

..... *AHAD KHARIKEKKI*

de frais de chirurgie.

Dr. Mounir SBAI
Dermatologue
N° 24, Plage Guyville Harhoura
Tél : 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66

بعد مرور 15 يوما عن التشخيص يؤدي عن كل استشارة

تجزئة دينيا رقم 24 شاطئ كيفيل الهرهورة - تمارا

Tél.: 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66 - E-mail: dermatologieharhoura@gmail.com

IF : 40264991 - CNSS : 8612170 - INPE : 101171403 - ICE : 001754182000052

Dr. Mounir Sbai

Spécialiste en dermatologie

Dermatologie esthétique

Pathologie de l'ongle et cheveux

Laser Dermatologique

Ex. directeur de l'Hôpital Aïn Chok



الدكتور منير السباعي

أخصائي أمراض جلدية

أمراض الشعر والأظافر

ليزر

تجميل

مدير سابق بمستشفى عين الشق

Témara, le : 24 FEV 2020

Compte rendu chirurgical

Je soussigné, Dr Mounir SBAI certifie avoir réalisé

un acte chirurgical côté K..... et qui consiste

en Destruit. 15 de Verru
celanés soi anesth
local.....

chez M/ Mme CHIAOUI ZEKK.....
Dr. Mounir SBAI
Dermatologue
N° 24 Plage Guyville - Harhoura
Tél: 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66

بعد مرور 15 يوما عن التشخيص يؤدي عن كل استشارة

تجزئة دينيا رقم 24 شاطئ كيفيل الهرهورة - تمارة

Tél.: 05 37 40 40 80 / 06 61 41 18 66 - E-mail: dermatologieharhoura@gmail.com

IF : 40264991 - CNSS : 8612170 - INPE : 101171403 - ICE : 001754182000052

PHARMACIE JNANE SOUSSI

sec jnane soussi n 14 IMM E LOCAL M1



DR.HMADOU BOUTHAINA

R.C :93194

Patente:25981605

T.V.A:

C.N.S.S:8308620

Tél :0537630404

Le 26/02/2020

FACTURE N°0

Page: 1

N° ICE : 002115593000058

CHIADMI MEKKI

N° ICE CLIENT:

Date	Forme	Produits	% TVA	Prix Public N E T	Qté.	Prix Public Total	Dont TVA
26/02/2020	CS	DERMAGOR PSOCALM 250ML	20,00	165,00	1	165,00	27,50
26/02/2020	CS	ISIS URELIA 10 TUBE 150ML	20,00	293,00	1	293,00	48,83
26/02/2020	CS	XEROLYS 50	20,00	198,00	1	198,00	33,00
26/02/2020	PD	FUCIDINE 15G POMMADE		39,70	1	39,70	
= NET TTC							695,70

TVA 7% Base :	0,00	Montant :	0,00	TVA 20% Base:	546,65	Montant :	109,33	Total TVA :	109,33
---------------	------	-----------	------	---------------	--------	-----------	--------	-------------	--------

Arrêté la présente facture à la somme de :

Six Cent Quatre-vingt-quinze Dirhams et 70 centimes.

Pharmacie Jnane Soussi
Dr. HMADOU Bouthaina
Secteur Jnane Soussi, N°14, Imm.E, Local M.1
Birkane Soussi / Rabat / Tél: 05 37 63 04 04
ICE : 002115593000058 - INPE : 102070422